INFO SEYSSINS

N°236 | Avril-Mai 2021 | seyssins.fr

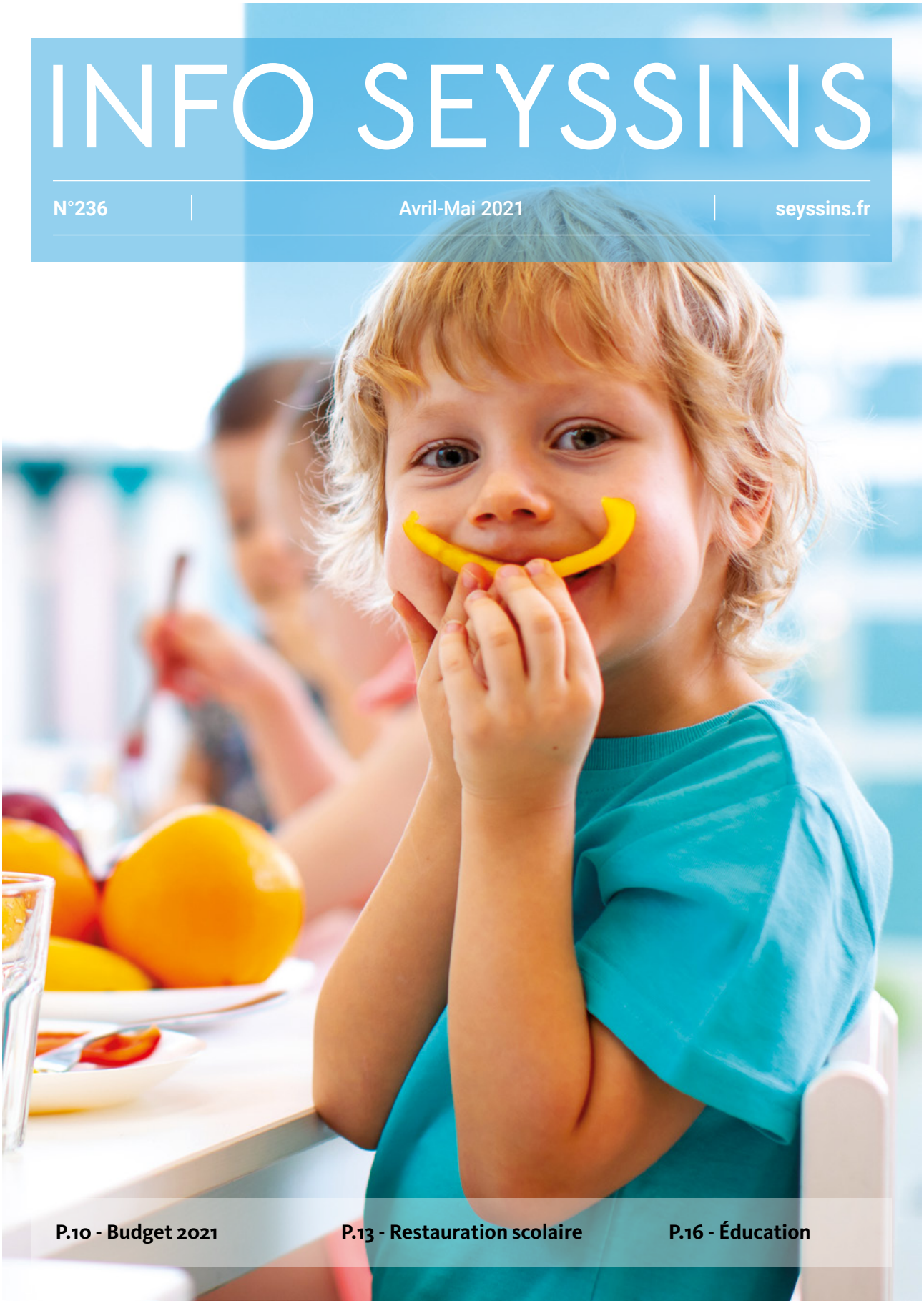

P.10 - Budget 2021

P.13 - Restauration scolaire

P.16 - Éducation

Participation citoyenne, 1ère étape du projet

La constitution du comité de participation citoyenne, votée en novembre 2020 en conseil municipal, vise à associer les habitants sur les grands sujets qui animent notre commune, et à recueillir leurs avis et propositions sur les instances existantes comme le Conseil des Sages, le Conseil Municipal Jeunes ou encore l'Union des Associations Seyssinoises.

Le 12 mars, les 24 membres du comité de participation citoyenne ont été tirés au sort en présence du maire, Fabrice Hugelé, de Jihène Shaiek, conseillère municipale en charge de la consultation et de la participation des habitants, présidente du comité, de Michel Vergnolle, expert en matière d'analyse et d'évaluation, et de l'opposition municipale.

Afin d'assurer une représentation équilibrée au sein du comité, il a été proposé de tirer au sort 24 citoyens inscrits sur les listes électorales. 24 habitants répartis en 4 listes correspondant aux quatre quartiers de la ville : Le Village, le Centre, la Plaine et Pré Nouvel. Soit 6 habitants par quartier, trois femmes et trois hommes, pour garantir la parité.

Les personnes concernées seront contactées par courrier pour leur présenter la démarche et connaître leur souhait ou non de participer à la vie de la Cité.
Aussi, pour faciliter les acceptations, le tirage a été porté de 6 à 100 noms par quartier, soit 400 noms au total qui seront contactés par ordre, les uns après les autres, en fonction des réponses.

Par ailleurs, la commune recherche toujours 8 Seyssinois.es intéressé.es par le développement de la vie démocratique locale pour apporter leur expérience et contribuer aux travaux du comité. Si vous souhaitez postuler, il vous suffit de motiver votre candidature par mail à courrier@mairie-seyssins.fr ou sur le site de la ville : seyssins.fr, rubrique Mairie > Vie municipale.

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE
Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h

• SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté	04 76 70 39 00
État civil	04 76 70 39 03
Secrétariat général	04 76 70 39 00
Restauration scolaire	04 76 70 39 29
Services techniques	04 76 70 39 11
Urbanisme	04 76 70 39 11
Location de salles	04 76 70 39 94
Police municipale	04 76 70 53 51
• Centre Communal d'Action Sociale « Le Patio » - 40, rue de la Liberté	04 76 96 03 25
• Bibliothèque Lucie-Aubrac 133, avenue de Grenoble	04 76 21 48 47
• Déchèterie	0 800 50 00 27

Du mardi au jeudi de 12h30 à 18h
Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 18h
• Agence postale communale
Lundi de 14h30 à 19h - Du mardi au vendredi de 14h30 à 17h 04 76 49 24 89

• AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous :	
Avocat conseil	04 76 70 39 00
Conseil énergie	04 76 10 00 10
Architecte conseil	04 76 70 39 02
Conciliateur (à Seyssinet)	04 76 70 53 53

• NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz	0 800 473 333
Enedis urgence électricité	09 72 67 50 38
Eau potable	04 57 38 47 95
Urgence hors horaires bureau	04 76 98 24 27
Gendarmerie	04 76 21 55 22
Aide information victimes (AIV)	04 76 21 55 22
Pharmacie de garde ou sur pharmadegarde.com	0 825 74 20 30 (0,15€/min)
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Urgences sourds, malentendants	114
Centre antipoisons	04 76 42 42 42
SOS médecin	04 38 70 17 01
Service Local de Solidarités	04 57 42 50 00

Toutes les publications de la ville sont en téléchargement sur seyssins.fr

INFO SEYSSINS N° 236
AVRIL-MAI / 2021

Directeur de publication / Fabrice Hugelé
Rédacteur en chef / Freddy Nervesa
Mise en page / Séverine Périllat /
Rédaction / Freddy Nervesa / Inès Barbe
Ont collaboré à ce numéro / UAS, LEJS, associations seyssinoises
Photos et illustrations
Service communication, Michèle Vincent, Grenoble-Alpes Métropole
Impression et photogravure / Imprimerie Grafi, 116, avenue de la République - 38320 Bresson
Distribution / Ville de Seyssins
Dépôt légal / à parution n° ISSN 0999-8462
Tirage / 4 000 exemplaires
Ce document est réalisé par le service communication de la ville de Seyssins
Contact / 04 76 70 39 16 ou sur service.communication@mairie-seyssins.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

État civil

JANVIER-FÉVRIER-MARS 2021

▪ NAISSANCES

Calie **HARHOUR**, le 20 janvier
Raphaël **BEAUCHAMP**, le 25 janvier
Maé **TRY MAZUREAU**, le 6 février
Jeanne **CROCHEMORE**, le 11 février
Kélyana **MORTES**, le 11 février
Ambre **MUTEKETA**, le 13 février
Giulia **VENTURA REYMOND**, le 14 mars

▪ MARIAGES

Odette **PASCOLI** et Éric **DÉCRET**, le 30 janvier
Thierry **PASQUALON** et Sandrine **PILLER**, le 5 février

▪ DÉCÈS

Alain **MARTINI**, le 21 janvier
Gilbert **LAPRE**, le 25 janvier
Guilhen **GROUX** veuve **VILLENEUVE**, le 25 janvier
Monique **KELLER** née **BAUDET**, le 28 janvier
Fabienne **DONNET** veuve **SAMII**, le 1er février
Yann **LORINQUER**, le 2 février
Pierre **ISTACE**, le 6 février
Bernard **COL**, le 14 février
Roméo **QUAGLIOTTI**, le 19 février
Marie-Rose **MOL** veuve **ROCHAS**, le 21 février
Jean-Pierre **PILLOU**, le 23 février
Pierre **MANGIONE**, le 25 février
Pierre **MAROUKIAN**, le 1er mars

Le mot du maire

Chaque semaine qui passe, je reçois les courriers agacés ou inquiets de Seyssinois qui dénoncent des problèmes liés à la circulation automobile. Comme tous mes collègues maires de l'agglomération. Rares sont les 50 kilomètres de voirie de Seyssins qui sont épargnés.

Le sentiment que « les gens roulent trop vite » n'est pas nouveau et ne faiblit pas. Aucun riverain ne dit jamais : « Monsieur le Maire, les gens respectent la vitesse dans ma rue ». Le passage à 30 km/h pour une agglo apaisée n'y a rien fait. Les 3 millions d'euros d'investissement que nous prévoyons cette année à Seyssins, toutes politiques confondues, ne viendraient pas à bout de tous les problèmes liés à la circulation. Et la Métro elle-même fait le constat que son programme d'entretien et de rénovation de voirie ne suffit pas.

Nous devons donc repenser la place de la voiture. C'est pour cette raison que nous avons créé un groupe de travail extra municipal « mobilités ». C'est pour travailler à mixer mieux les modes de déplacements et repenser la place de l'automobile autour des lieux de sociabilité, comme les parvis des écoles, que ce groupe se mobilise.

Sans doute devra-t-on sévir aussi plus souvent. Notre police pluricommunale est désormais plus nombreuse. Elle a débuté des campagnes de contrôles qui vont se multiplier. La consigne est stricte. Les sanctions seront appliquées.

Mais ces mesures ne suffiront pas sans une prise de conscience générale et un changement profond d'attitude de toutes et tous. Tour à tour, piéton ou conducteur, nous sommes tous responsables. Nos comportements doivent évoluer. L'éducation est un levier très puissant pour changer le Monde. C'est pourquoi l'éducation est au coeur de notre projet.

Les efforts entrepris avec l'ensemble de la communauté éducative sont capitaux pour améliorer toujours la vie en ville : restructuration du projet périscolaire, création du groupe scolaire de la Plaine, co-construction d'une approche globale avec les parents d'élèves, incitation à la création de pédibus... les projets en cours sont porteurs de sens pour mieux vivre ensemble.

Ensemble, nous devons donner à nos enfants les clefs pour être à la fois les citoyens avertis et respectueux de tous les usages de la ville de demain.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé
Maire de Seyssins

1

3

1 Place aux œuvres

Du 1er au 5/03/2021

Début mars, le temps d'une semaine, le Patio s'est transformé en musée éphémère ! Une 40aine d'œuvres élaborées par 20 adhérents de l'association Seys'Arts a trouvé place au CCAS. Une collaboration qui a permis de dessiner un projet à visée culturelle et pédagogique dédié aux enfants et à leurs familles.
Chaque œuvre était accompagnée d'une note explicative traduisant la thématique choisie et la démarche employée. Un musée ambulant, un projet innovant ouvert par le maire, Fabrice Hugelé, et Daniel Markiewicz, président de l'association. En parallèle de ce travail artistique, les équipes du CCAS ont élaboré des jeux pour les enfants : reproduction de tableau sous la forme de puzzle, enregistrements sonores et « ticket d'entrée au musée ».

2 Égalité femmes hommes

Du 8 au 14/03/2021

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, la commune s'est mobilisée pour faire savoir ce qu'elle réalise toute l'année et pour proposer des temps forts durant une semaine. Pour soutenir cette cause et sensibiliser le plus grand nombre, les équipes de la ville ont concocté un programme diversifié !
L'équipe de la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac a partagé ses coups de cœur et le « moment des histoires ». Des vidéos et des courts métrages axés sur la sensibilisation aux sexismes et aux harcèlements ont également été proposés. Pour tester vos connaissances, un quiz de 26 questions abordant différentes thématiques, a été mis en ligne. Enfin, une exposition a été installée en mairie pour découvrir les portraits de 30 personnages publics qui ont marqué l'histoire et ont défendu les droits des femmes.
En parallèle de ces actions, le CCAS s'est engagé auprès du Secours Populaire de l'Isère, en devenant point de collecte pour les dons de produits périodiques dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle.

3 À vos crayons !

6/03/2021

L'auteur et illustrateur Tommy Redolfi a animé un atelier d'initiation à la BD à la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac. Une rencontre organisée en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, France urbaine, le Centre national du livre, et l'École supérieur d'arts et design de Grenoble-Valence.
Six jeunes âgés de 10 à 16 ans étaient présents pour s'exercer sur des planches autour de la thématique « Raconte-moi ta ville ». Un atelier de 3h en différentes étapes : d'abord la préparation du scénario, puis le travail au crayon et à l'encre. Leurs œuvres seront prochainement exposées à la bibliothèque. De son côté, Tommy Redolfi travaille actuellement en résidence sur le territoire métropolitain et proposera des actions de médiation culturelle jusqu'au printemps.

4 Commémoration

19/03/2021

Le 19 mars dernier, nous commémorions les accords d'Évian marquant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et la fin des combats en Afrique du Nord. La cérémonie organisée au cimetière de la Paix, s'est tenue en présence du maire Fabrice Hugelé, de Guillaume Lissy, maire de Seyssinet-Pariset et des anciens combattants de la FNACA. L'occasion de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de cette guerre. Une stèle a récemment pris place, au cimetière des Garlettes. Une cérémonie d'inauguration de ce nouveau lieu de recueillement se déroulera prochainement.

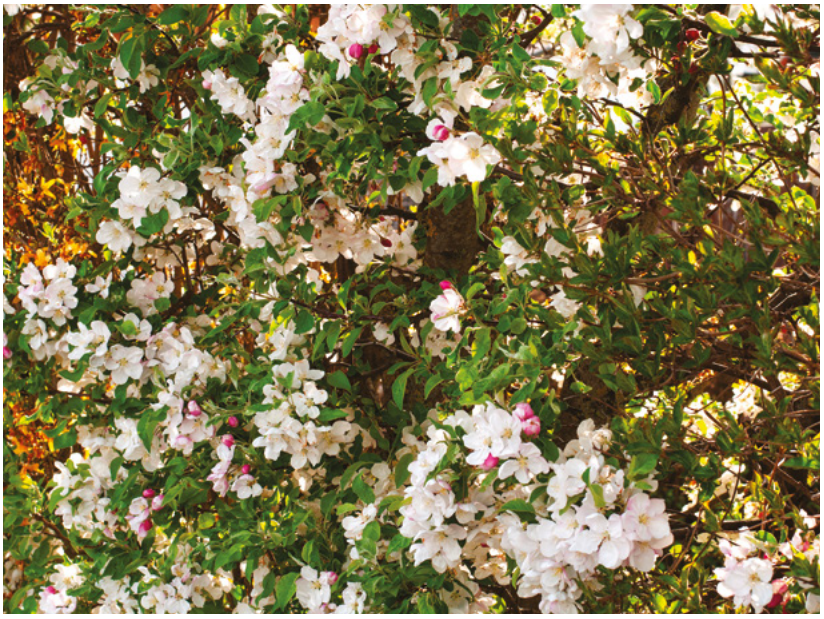

Installation de clôtures, les grands principes

Les clôtures jouent un rôle majeur dans le paysage communal. A l'interface entre les parcelles, elles doivent faire l'objet d'un soin attentif au même titre que les constructions qu'elles accompagnent. Chaque particulier a ainsi son rôle à jouer dans la création du paysage de son quartier.

Il est important de noter que des clôtures fermées et opaques impactent durement l'environnement et le cadre de vie. Lorsqu'elles sont étanches, elles peuvent avoir un effet de barrage pour l'écoulement des eaux pluviales et empêcher le déplacement de la petite faune. D'autre part, ces dernières n'empêcheront pas d'éventuels cambriolages... au contraire, ils se feront facilement à l'abri des regards !
À contrario, des clôtures ouvertes prolongent visuellement l'espace du jardin et favorisent le lien social et les échanges entre habitants. Un traitement qualitatif des limites, en cohérence avec le caractère du site et la construction, valoriseront également votre propriété.
La plantation d'une haie « vive », composée de différentes plantations, majoritairement caduques, est à privilégier. Elle participera aux qualités paysagères de la commune et vous permettra également d'en tirer bénéfice.
En effet, elle vous protégera du vent, de la chaleur et enrichira le sol.

Ces haies champêtres pourront également devenir des abris et être sources de nourriture pour les oiseaux et les insectes... Moins sensibles aux maladies et aux parasites que des haies monoessences, elles nécessitent également moins d'entretien.

À noter : Une demande de déclaration préalable doit être déposée pour toutes modifications ou pose d'une clôture ou d'un portail. Votre projet devra respecter la réglementation du plan local d'urbanisme intercommunal et être bien intégré au contexte/paysage dans lequel il s'inscrit.

Plus d'informations : service urbanisme au 04 76 70 39 11, ou par mail service.urbanisme@mairie-seyssins.fr

Élections, pensez à vous inscrire

Les 13 et 20 juin prochains, auront lieu les élections départementales et régionales. L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les nouveaux arrivants et les personnes ayant changé d'adresse sur la commune sont invités à se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile nominatif datant de moins de trois mois (les factures de portables ne sont pas recevables).
Tout changement d'adresse doit être signalé. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Les demandes d'inscription et de changement d'adresse doivent être effectuées au plus tard le vendredi 7 mai 2021.

Jardin partagé, à la recherche de la 1ère graine

Seyssins lance un appel aux personnes souhaitant réaliser un jardin partagé sur la commune, un lieu de vie et d'échanges propice aux rencontres et favorable au développement de la nature en ville.
Des espaces partagés et nourriciers, semblables aux jardins déjà installés au Belvédère et rue du Parc.

Plus d'informations : service environnement et développement durable au 04 76 70 39 17 ou par mail à sedd@mairie-seyssins.fr

Jeunesse en détresse psychologique, Seyssins agit

Pour accompagner et aider les jeunes en situation de souffrance pendant la crise sanitaire, le groupe Santé du Centre Communal d'Action Sociale a recensé les contacts les plus utiles, au travers d'un document synthétique disponible au CCAS, en mairie, dans les cabinets médicaux, paramédicaux et les pharmacies.

Plusieurs organismes locaux et nationaux sont en effet à l'écoute d'étudiants et de lycéens perturbés bien souvent par des cours en distanciel, la sortie du système scolaire ou universitaire, le manque de perspectives lors de la recherche d'un stage ou d'un premier emploi... Un contexte anxiogène qui peut parfois mener vers une certaine forme de détresse psychologique, de stress, d'anxiété, voire de dépression...
Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui saura vous orienter dans vos démarches.

Plus d'informations : seyssins.fr - CCAS : 04 76 96 03 25

Coeur de Plaine, un périmètre pour mieux penser demain

La commune a voté, lors du conseil municipal du 22 mars, un périmètre d'études dans le secteur Coeur de Plaine, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole et l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise).

Ce périmètre, défini dans un secteur en évolution et soumis à de nouveaux enjeux tels que les déplacements doux (connexions piétons, cycles...), permet à la mairie, sous certaines conditions, d'émettre des sursis à statuer lors de projets de construction. L'objectif est d'accompagner les promoteurs à concevoir des projets en concertation avec la commune, tout en permettant à la ville de Seyssins d'avoir une gestion maîtrisée de l'urbanisme dans ce secteur. Ce périmètre pourra également donner lieu par la suite à une OAP (orientation d'aménagement et de programmation), qui précisera les intentions de la commune en matière urbanisme (circulation, espaces verts...).

Talent seyssinois

Loube

Jeune institutrice de 26 ans, Laetitia Boulle a débuté sa carrière professionnelle à l'école Blanche-Rochas il y a 4 ans, et depuis quelques mois, à l'école Louis-Armand.
Musicienne depuis son plus jeune âge, c'est d'abord au travers le chant qu'elle exprime sa passion. Soutenue par ses proches, fervents de musique également, elle débute à 12 ans la guitare en autodidacte. Acharnée de travail et portée par le plaisir que la musique lui procure, elle écrit ses premiers textes accompagnée de son instrument. Elle joue, dès que possible, dans les bars et restaurants de l'agglomération... et au-delà !
Inspirée par « la nouvelle scène française » et par des artistes tels que Vianney, Rose, Ben Mazué, son premier album « Emile, » est marqué par son expérience personnelle.
C'est lors du premier confinement que tout s'accélère : en février 2020, elle enregistre 8 titres dont la partie instrumentale a été complétée par des musiciens professionnels de la région. En août 2020, après une semaine d'enregistrement au Versoud, le projet d'album voit le jour.
L'album sortira courant mai 2021, 5 titres sont d'ores et déjà disponibles sur les plateformes d'écoute.

La suite ?
Loube travaille désormais sur la mise en scène de ses futurs concerts : un mélange entre le théâtre, le concert et le one-woman show... pour partager pleinement son histoire avec le public.

POUR DÉCOUVRIR LA MUSIQUE DE LOUBE
RENDEZ-VOUS SUR INTERNET
laetloube - @LaetLOUBE
Youtube : LOUBE

Collecte de textiles, Printemps 2021

La Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans de nombreuses communes du territoire. Elle aura lieu du 26 avril au 6 juin 2021. Depuis son lancement en 2018, ce sont 210 tonnes de textiles qui ont été collectées par le biais de cette opération. Chaque année, un habitant jette 7kg de textiles, en moyenne dans les poubelles métropolitaines. Le schéma directeur déchets s'est fixé comme objectif de réduire cette quantité à 2kg/hab/an d'ici 2030. Afin de réduire le volume de déchets textiles envoyés à l'incinération, favoriser le réemploi et vous garantir que les textiles dont vous vous séparez sont correctement réutilisés, la Métropole renouvelle une collecte des textiles en conteneurs éphémères, en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.

Comment participer ?

› Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
› Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
› Déposez le sac dans un des conteneurs éphémères à votre disposition entre le 26 avril et le 6 juin 2021 (Plaine : rue Raoult-Follereau, à côté de la colonne à verre, côté stade / Centre : place Jean de la Fontaine à côté de la colonne à verre / Village : avenue de la Poste, parking de l'ancienne gare).

Quels types de textiles déposer ?

› Textiles acceptés : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches
› Textiles refusés : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

Plus d'informations sur seyssins.fr

SEYSSINS, BONNE ÉLÈVE !
Sur la commune, les conteneurs installés à l'occasion de la dernière collecte (du 1er novembre au 14 décembre 2020), ont permis de collecter plus de 2 800 kg de textiles. Encore un très beau score pour la commune. Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Afaf Hidri

« Sucré salé d'Orient »

Amatrice de cuisine depuis toujours, Afaf, se découvre une réelle passion lors du premier confinement. La Seyssinoise de parents tunisiens, souhaite faire découvrir sa double culture à travers ses plats. Originaire de Lyon, Afaf aime revisiter des classiques de la cuisine maghrébine et ceux de la cuisine française.
Après avoir invité ses proches et son entourage à déguster ses recettes durant plusieurs mois, elle décide de créer début 2021 son entreprise « Sucré Salé d'Orient ».
Elle propose donc aujourd'hui des menus diversifiés, composés d'une touche orientale dans chaque plat. Vous pourrez retrouver des plats traditionnels comme le bœuf bourguignon, le bœuf carotte ou la blanquette de veau... Mais également des couscous tunisiens et marocains, tajines, cornes de gazelles, thé à la menthe maison... qu'elle retravaille à sa manière !
Au-delà des menus et formules, elle propose également à la demande des clients, sur réservation de 24 à 48h à l'avance.
De son domicile, elle travaille des produits frais et de qualité pour le bonheur de vos papilles.

Vous pourrez retrouver certains de ses plats sur les réseaux sociaux, en attendant de découvrir son futur site internet.

Son énergie et sa motivation proviennent de la volonté de faire plaisir à ses clients, stimulées par l'apprentissage et l'envie de se perfectionner toujours.

CONTACT
@Sucré Salé D'orient
Tél. : 07 81 09 38 13
Mail : afaf38180@gmail.com

Harmonie Marion

« Made in Harmonie »

Harmonie, jeune maman de 32 ans, a dévoilé en septembre 2020 la première collection de sa marque de vêtements évolutifs « Made in Harmonie ».
Après des études d'artisanat d'art, spécialisées dans les vêtements et accessoires de mode, elle travaille durant 10 ans dans l'industrie textile.
En 2018, elle se retrouve face à la difficulté d'habiller son enfant de manière éco-responsable. Elle cherche alors des alternatives et s'intéresse au principe des vêtements évolutifs. Elle se penche alors sur la morphologie de l'enfant, dessine des patrons et crée des prototypes jusqu'à développer sa propre collection.
Son projet repose sur deux valeurs fondamentales : travailler avec des fournisseurs européens, certifiés label OEKO-TEX ou GOTS, et adapter son travail aux commandes pour éviter le gaspillage de matière. Sa collection est composée de pièces classiques et d'une gamme renouvelée mensuellement avec notamment de nouveaux motifs.
Trois tailles sont proposées : du 3 au 12 mois, du 1 an au 3 ans et du 3 au 6 ans. L'objectif est de consommer moins et mieux tout en soulevant des questions environnementales, éthiques et économiques. Harmonie témoigne de sa *« volonté de reconnecter à la réalité la production d'un objet »*, et remercie sa clientèle pour sa patience entre la commande et la réception des produits (7 jours maximum !)

« Made in Harmonie, le vêtement qui grandit avec votre enfant. » Un projet qui tend à souleuer les préoccupations pour l'avenir de nos enfants en pensant à demain.

CONTACT

made.in.harmonie
Pour commander : madeinharmonie.com
Mail : madeinharmonie@gmail.com

@Nicholas Schut

Nicholas Schut

Photographe

Depuis l'achat de son premier appareil photo en 1999, Nicholas Schut n'a de cesse de se perfectionner et d'apprendre sur le métier de photographe. D'abord en tant qu'amateur, et depuis 2019 en tant que professionnel. Après une formation sur les différentes techniques de flash et de photographie en studio (extraction des ombres, augmentation de lumières...), il propose désormais ses services dans son local situé à Seyssins.
Au cours de ses voyages, il s'expérimente sur des paysages, sur ses amis, au travers de photos prises sur le vif où le flou a parfois sa place. Au fil de ses expériences, il se passionne pour le portrait, c'est ce qui le fait tomber amoureux de la photographie. Le portrait c'est à la fois un moment intime, pour soi, et un moment d'échange avec le photographe pour apprécier ce que l'on dégage, autour d'une attitude, d'un regard, d'une expression... *« Un moment privilégié pour se poser et se livrer »* comme le décrit Nicholas. Son travail, c'est ensuite de composer, de modeler le cliché sans dénaturer le portrait.

Son objectif ?
Donner l'envie aux gens d'oser se lancer, de s'autoriser à se livrer eux-mêmes. Son travail est de provoquer l'émotion par un moment de partage entre le photographe et le modèle. Un instant choisi pour se sentir plus libre.

Passionné par son art, Nicholas réalise des portraits authentiques, parfois poétiques, illustrant avec justesse la singularité de chacun.

CONTACT

Site : NSphotographie.com
Tél. : 06 19 58 65 84
Mail : info@NSphotographie.com

Budget 2021

Un budget engagé pour continuer d'investir

« Comme en 2020, la crise sanitaire a un impact conséquent sur le budget communal notamment en raison de l'achat de matériels pour lutter contre la Covid-19, et de recettes commerciales en diminution. Pourtant en 2021, fruits d'une saine gestion, la commune n'augmente pas les impôts pour la 15e année consécutive, réalise 3M d'€ d'investissement, maintient l'enveloppe aux associations et abonde 50 000 € supplémentaires pour une restauration scolaire de qualité ! »

Nathalie Marguery,

Adjointe au maire
en charge des finances et du budget

« Le budget 2021 a été construit prudemment en intégrant les dépenses liées à la crise sanitaire comme l'achat de matériels pour lutter contre la Covid-19. Il intègre également une subvention importante à verser au budget de locations de salles pour compenser la perte de recettes. Enfin, les prévisions sont prudentes quant à la taxe additionnelle sur les droits de mutation et la réforme de la taxe d'habitation.
Malgré ces contraintes, la commune présente aujourd'hui un budget solidaire et responsable avec le maintien du budget alloué aux associations seyssinoises et le soutien aux missions éducatives. Un budget qui est aussi rigoureux et maîtrisé puisqu'il permet à la municipalité d'augmenter sa capacité d'investissement pour améliorer le cadre de vie des Seyssinoises et Seyssinois sans avoir recours à l'emprunt et sans impact sur les impôts locaux.
En somme, un budget équilibré et respectueux des engagements pris, qui met également en lumière une bonne gestion budgétaire communale.
Toute l'équipe municipale espère une fin prochaine de la crise sanitaire pour que chacun puisse retrouver une vie normale et que la commune retrouve une plus grande capacité d'autofinancement. »

En chiffres

Budget global : 13 052 003 €
Fonctionnement : 10 051 073 €
Investissement : 3 000 930 €

Budget annexe

SALLES COMMUNALES

Fonctionnement : 194 420 € - Investissement : 67 693 €
Au regard de la crise sanitaire de la Covid-19, le budget annexe des locations des équipements publics a été réévalué. La baisse des locations de salles aux particuliers et aux professionnels a donc pour conséquence directe la diminution du budget de fonctionnement (-10 %) et du budget d'investissement (-43%). La baisse de recettes de locations étant très importante, le budget principal devra verser une subvention d'équilibre exceptionnelle de 80 K€ au budget annexe.

Subventions aux associations

620 528 €

LES SUBVENTIONS PAR SECTEURS

Jeunesse (LEJS) : 360 000 €
Scolaire : 18 630 €
Sports : 72 457 €
Culture : 144 161 €
Autres : 25 280 €

Une subvention de fonctionnement est également accordée au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de **748 000 euros.**

Fonctionnement

10 051 073 €

Recettes de fonctionnement

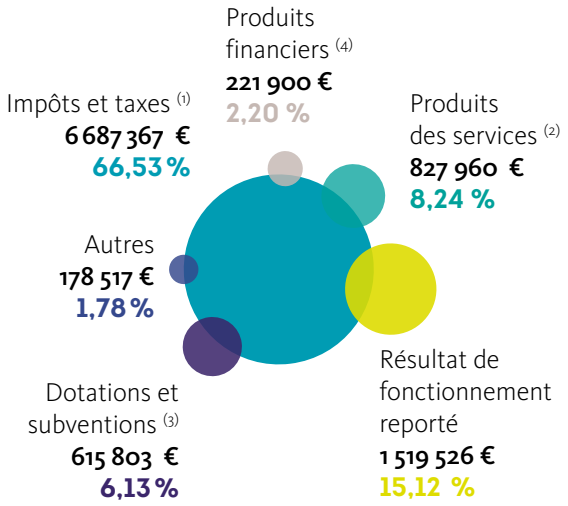

(1) Taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires
(2) Cantine, bibliothèque…
(3) Dotations et subventions de l'État, de la Métro, de la Caf…
(4) Fonds de soutien de l'État

Dépenses de fonctionnement

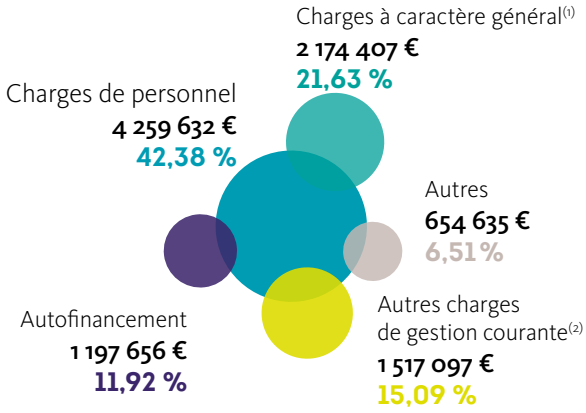

+ Charges exceptionnelles(3) : **105 852 €** – 1,05 %
+ Charges financières(4) : **71 792 €** – 0,71 %
+ Dépenses imprévues : **70 000** € – 0,70 %

(1) Énergie, prestation de services, commandes et fournitures diverses…
(2) Subventions aux associations, subvention au CCAS, indemnités des élus…
(3) Subvention au budget annexe…
(4) Remboursement des intérêts de la dette

Investissement

3 000 930 €

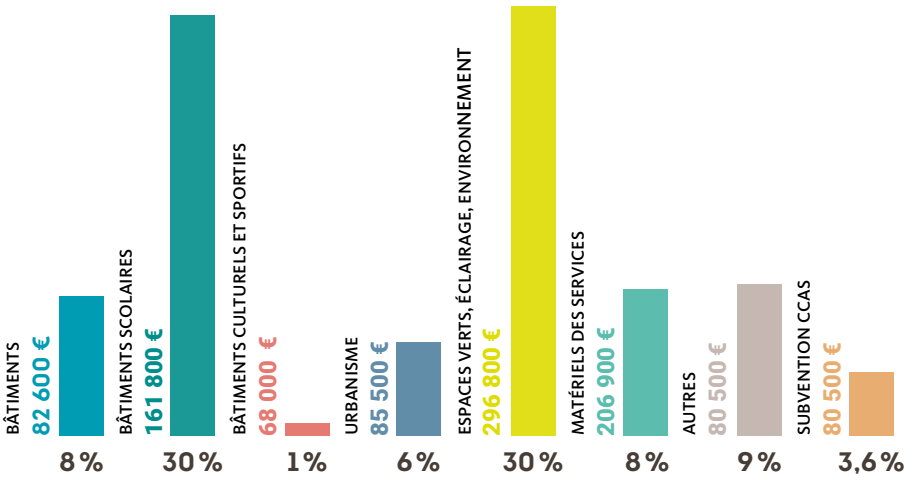

Les investissements majeurs

› Extension de l'école du Priou
– 415 000 €

› Plantation d'arbres, remplacement des sources lumineuses par des luminaires économes LED
– 134 000 €

› Création de mares pour la protection de l'alyte accoucheur **– 39 000 €**

› Création d'une aire de jeux à Pré Nouvel
– 40 000 €

› Participation aux travaux métropolitains d'aménagements de voirie (cheminements piétons, enfouissement des réseaux…)
– 215 000 €

Travaux réalisés lors des chantiers éducatifs de 2020

Budget du CCAS

Plus solidaire que jamais

L'optimisation des dépenses de fonctionnement et la bonne maîtrise budgétaire permettent de maintenir la qualité des services publics de proximité et de répondre précisément aux besoins des populations. Cette gestion rigoureuse a aussi pour conséquences positives l'augmentation des crédits alloués aux actions jeunesse, notamment avec les chantiers jeunes.

Aussi, la commune a fait le choix cette année d'apporter une contribution plus élevée au CCAS. Une subvention d'un montant global de 808 000 € (748 000 € en fonctionnement et 60 000 € en investissement) afin de poursuivre et de développer les actions engagées sur les politiques sociales en direction des familles seyssinoises et de nos seniors.

Fonctionnement

1 627 357 €

Recettes de fonctionnement

Produits et services [1]
297 402 €
18,28 %

Reprise des résultats 2020
268 154 €
16,48 %

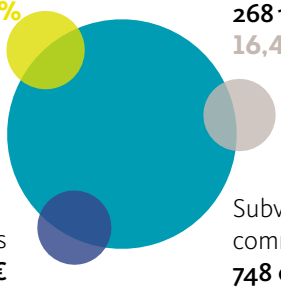

Autres subventions
281 800 €
17,31 %

Subvention communale
748 000 €
45.96 %

+ Produits exceptionnels : **27 000 €** – 1,66 %
+ Remboursement de personnel(2) : **71 792 €** – 0,31 %

[1] Portage des repas et multiaccueil
[2] Remboursement d'arrêts maladie.

Dépenses de fonctionnement

Charges de gestion courante
59 000 €
3,63 %

Charges de personnel
1 176 289 €
72,28 %

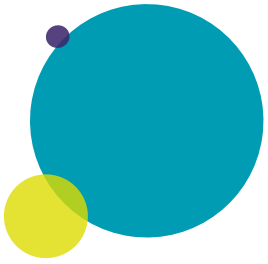

Charges à caractère général
371068 €
22,8 %

+ Charges exceptionnelles : **1100 €** – 0,07 %
+ Opérations entre sections : **19 900 €** – 1,22 %

Budget annexe

RÉSIDENCE AUTONOMIE LE BELVÉDÈRE

Fonctionnement : 224 550 €

130 150 € // Frais de structure (locations, assurances...)
50 000 € // Personnel accompagnant
44 400 € // Dépenses d'exploitation courante (fournitures, repas...)

Investissement : 34 990 €

Cette somme comprend le matériel et l'outillage, le mobilier, les cautions ou encore le matériel informatique...

Les dépenses par secteurs d'activités

Personnes âgées
20%

Services administratifs
19%

Action sociale
32%

Petite enfance
29%

Restauration scolaire

Mieux manger pour mieux grandir

Depuis le 1er février 2020, la commune a fait le choix de changer de prestataire pour la restauration scolaire. Après un travail conséquent sur la constitution du cahier des charges avec les parents d'élèves, les élus et les services de la ville, le conseil municipal a acté le choix du nouveau prestataire en privilégiant la qualité et la provenance des produits. Découvrez dans ce dossier, la présentation de Guillaud Traiteur, une entreprise familiale locale basée à la Côte-Saint-André.

70 % des achats des ingrédients se font en circuits courts

L'approvisionnement des produits

Guillaud Traiteur travaille depuis de nombreuses années avec des fournisseurs locaux, désormais partenaires de la société… 70 % des achats des ingrédients se font en circuits courts, c'est-à-dire achetés directement à des producteurs installés à moins de 60 kilomètres de la Côte Saint-André. Il favorise les produits issus de notre région et plus particulièrement ceux issus de l'agriculture biologique ou raisonnée.
Les mots d'ordre sont « Plus près, plus sain et plus juste ». Le traiteur privilégie en effet des partenaires locaux en achetant leurs produits de saison au prix juste afin que tout le monde puisse vivre de son travail.
Au regard des produits biologiques, le professionnel de la restauration scolaire se place au-delà des exigences de la loi Egalim. Alors que cette dernière impose 20 % de produits bio, Guillaud Traiteur en propose aujourd'hui 25 %. A Seyssins, avec l'achat du pain bio auprès du boulanger du Centre, la commune propose près de 30 % de produits biologiques dans les assiettes des enfants !

Les produits bio en chiffres

20 %
Loi Egalim
25 %
Guillaud Traiteur
30 %
Ville de Seyssins
(Avec l'achat du pain bio)

Quid du prix des repas

Lors de l'appel d'offres, la ville a choisi de retenir le nouveau prestataire en privilégiant les critères techniques et de qualité (70 %), plutôt que le prix (30 %). Un engagement de Seyssins, en lien notamment avec son plan agricole et alimentaire de territoire, qui tend vers plus de goût, plus de bio, plus de local dans les assiettes de nos enfants. **Un effort financier d'environ 50 000 euros pris en charge par la commune qui n'aura pas d'impact sur les factures des familles.**

Enfin, pour aller encore plus loin, Guillaud Traiteur a fait le choix d'installer une boulangerie pâtisserie à 800 m de son site de production. Un équipement récent qui permet de réaliser des pâtisseries salées et sucrées maison. Brownies, tartes, gâteau au yaourt, crèmes... qui font le bonheur des enfants !
Découvrez la liste des producteurs locaux sur seyssins.fr et dans les restaurants scolaires de la ville.

La préparation et la livraison des repas

Depuis sa création en 1990, l'entreprise familiale favorise le « fait maison ».
Guillaud Traiteur mijote dans sa cuisine des produits bruts pour réaliser des recettes traditionnelles au fil des saisons. Les 40 cuisiniers diplômés, qui exercent chaque jour sur le site de la Côte Saint-André, créent de nouvelles recettes tous les mois pour que manger rime avec plaisir !
Quant à la livraison, elle s'effectue par liaison froide, la veille en début d'après-midi. Les plats sont ensuite réchauffés directement par le personnel communal le jour de service. *(À noter, des capteurs enregistrent en permanence les températures dans les frigos afin de déceler toute rupture de la chaîne du froid).*

Des animations tout au long de l'année !

Au delà de la préparation de repas de qualité, Guillaud Traiteur met en place des animations pour les collectivités, des temps d'échange pour sensibiliser les enfants sur les questions du « bien manger » et pour éveiller tous les sens des convives.
Des ateliers intitulés « Du champ à l'assiette » sont régulièrement proposés aux classes qui le souhaitent : visite de la cuisine ou d'une exploitation, confection de fromage, ateliers dégustation...
Aussi, des temps forts seront organisés dans les cours d'école comme la venue d'un food truck, d'un camion de glaces ou d'un bar à soupes... Des rendez-vous sont d'ores et déjà prévus dans les différents établissements de la ville à compter du mois de juin. Nous vous tiendrons informés de la tenue de ces animations.

Rien ne se jette, tout se recycle

L'ensemble des barquettes utilisées pour le service de restauration est recyclé. En fin de repas, ces dernières sont rincées à l'eau chaude puis stockées dans des sacs recyclables avant d'être réexpédiées au traiteur. Elles seront ensuite transformées en pots de fleurs ou conteneurs poubelles.
D'autre part, Guillaud Traiteur travaille actuellement sur de nouvelles solutions alternatives, biodégradables pour ses contenants alimentaires de réchauffe, sans surcoût pour ses clients. Une solution qui sera mise en place avant le 1er janvier 2025, date à laquelle la loi Egalim interdira leur utilisation.
A noter, le plastique actuellement utilisé ne comporte aucun risque, puisque la température maximum de réchauffe est de 123°C. Aucune intrusion n'est possible en deçà de 180°C.

Un traiteur solidaire

Guillaud Traiteur est partenaire du Secours Populaire et de la Banque Alimentaire de l'Isère pour venir en aide aux familles dans le besoin. Ainsi, deux à trois fois par semaine les associations caritatives locales se rendent sur le site de la Côte Saint-André afin de récupérer le surplus de production.
Une action solidaire qui lutte également contre le gaspillage alimentaire ! •

Le nouveau food truck de Guillaud Traiteur se déplacera prochainement des les écoles seyssinoises.

Rencontre avec Julie

Diététicienne chez Guillaud Traiteur

Quel est votre rôle au sein de l'entreprise ?

Je travaille au quotidien sur l'élaboration des menus en veillant à les adapter aux types de convives, en respectant leur équilibre et la saisonnalité des produits.
Etablis sur une période de 5 semaines, tous les repas proposés sont conformes à la réglementation en vigueur et aux recommandations du GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition). Le GEMRCN est une sorte de guide pratique qui concerne la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective.

Qu'en est il de la qualité gustative des repas ?

Le goût fait partie intégrante de la démarche, au même titre que la qualité nutritionnelle des aliments. Nous travaillons en équipe sur ces questions et dégustons en amont l'ensemble des produits proposés. Afin de les tester en situation réelle, les plats font le même parcours que ceux servis aux écoliers. Préparés, refroidis puis réchauffés, ils sont ensuite soumis aux critiques et remarques de notre groupe de vérification et de contrôle.
Enfin, de nouvelles recettes sont mises au menu à chaque période pour faire découvrir les produits aux enfants. Si l'évaluation faîte par les enfants n'est pas satisfaisante, nous réadaptons les recettes. L'objectif principal est bien entendu d'éveiller les qualités gustatives des enfants, qui, comme nous le savons se développent entre l'âge de 5 et 11 ans.

Modalités d'inscriptions

Pour inscrire votre enfant à la cantine, il vous suffit de vous rendre sur la plateforme « les-parents-services » ou de téléphoner au service éducation au plus tard à 9h30 la veille du repas.
› Les parents-services :
https://seyssins.les-parents-services.com/
› Service éducation : 04 76 70 39 29
Pour découvrir les menus de la semaine, rendez-vous sur seyssins.fr et tous les lundis sur les réseaux sociaux
N.B. : lors de l'inscription de votre enfant vous avez le choix entre les menus classiques ou les menus alternatifs (type végétarien), des repas sans viande, ni poisson. La source de protéine animale sera ainsi remplacée par des protéines végétales (ex: légumes secs ou céréales), ce qui garantit à votre enfant des apports nutritionnels identiques à ceux des menus classiques. Ce choix vous engage sur l'ensemble de l'année scolaire.

Évaluer pour améliorer

Des enquêtes sont menées auprès des enfants par les animateurs de la restauration scolaire afin d'évaluer les menus.
Une démarche élaborée autour d'un questionnaire simple et intuitif, sur tablette, pour obtenir leurs avis sur la quantité, l'aspect et le goût des repas.
Ces retours permettront d'affiner par la suite les menus avec le prestataire.
Une seconde enquête destinée aux parents et aux enfants sera proposée deux fois par an.

Ce dispositif permet à l'enfant de s'exprimer sur ses goûts tout en associant plus largement les familles au projet.

Pierre Anger, conseiller municipal en charge de la restauration scolaire

Un groupe de travail actif

Dans le but d'échanger, de proposer et de réfléchir ensemble sur des propositions d'amélioration sur le service proposé, un groupe de travail a été créé. Piloté par Pierre Anger, conseiller municipal en charge de la restauration scolaire, et composé d'élus, d'agents du service éducation et jeunesse, et de représentants des parents d'élèves des écoles de Seyssins, le groupe se réunit tous les trois mois pour faire un point sur l'ensemble des questions en lien avec la pause méridienne.

Pour présenter le processus de fabrication des repas et les engagements du prestataire, une visite sera prochainement organisée avec le groupe de travail sur le site de production de Guillaud Traiteur.

L'école des Îles fusionne avec l'école Louis-Armand

Ce sera un des gros changements de la rentrée scolaire 2021-2022.

La baisse significative d'effectifs dans les écoles maternelles avait déjà, l'année dernière, été pointée par l'Éducation nationale, qui avait envisagé une fermeture de classe à l'école des Iles. L'intervention du maire avait alors permis d'assurer le maintien de deux classes en septembre 2021. Pourtant, la présence de 30 enfants seulement dans l'école maternelle, n'a pas pu permettre cette fois-ci de reporter la fermeture.

Aussi, pour des questions de cohérence, de projet pédagogique et de sécurité, les 30 enfants de l'école des Iles rejoindront donc les bancs de l'école maternelle Louis-Armand à compter de septembre 2021.

Avant cette fusion, plusieurs rencontres ont été organisées avec les équipes enseignantes, l'inspectrice académique et les parents d'élèves afin de les rassurer sur le nombre d'élèves par classe, l'accueil des écoliers à la restauration scolaire ou le devenir du personnel (ATSEM, agents d'entretien, animateurs...). Toutes les conditions seront donc réunies pour un bon accueil des enfants.

Les équipes enseignantes travaillent d'ores et déjà sur des projets communs. Et cette fusion permet de mobiliser mieux les moyens autour du groupe scolaire.

LE DEVENIR DU BÂTIMENT

Le bâtiment de la maternelle des Iles ne sera pas démoli. Une réflexion est à l'étude quant à son devenir. La municipalité a toutefois déjà fait le choix de réhabiliter l'équipement public en un lieu de vie communal en lien avec la sphère culturelle, éducative ou associative.

Délia Moroté,

1ère adjointe en charge de l'éducation et de la vie associative

Depuis plusieurs années nous assistons à la baisse des effectifs à l'école maternelle des Iles. À la rentrée de septembre 2020, seulement 30 élèves étaient inscrits. Nous avons alors oeuvré avec le maire pour le maintien des deux classes et pour ne pas perturber l'organisation des familles. Avec les enseignantes et les services, nous avons tenté de «recruter» des familles volontaires pour scolariser leurs enfants aux Iles. Notamment à Pré Nouvel. Pour ce faire, nous n'avons jamais imposé de carte scolaire. Mais il faut se rendre à l'évidence, les parents, et c'est légitime, préfèrent aller à l'école de leur quartier de résidence.

Aujourd'hui, à nouveau nous n'avons pas enregistré un nombre d'inscriptions suffisant pour maintenir ces deux classes. En lien avec l'Éducation nationale, la fermeture de l'école des Iles a été décidée. Une décision difficile qui suscite autant d'émotions du côté des parents que des élus.

Il aurait été imprudent et problématique pour des raisons logiques de sécurité de laisser une seule classe et une seule enseignante dans l'école. Très rapidement nous, élus et services municipaux, nous sommes mobilisés pour accompagner les familles et l'équipe enseignante dans ce changement. De nombreux rendez-vous se sont tenus en présence de l'inspectrice de l'Éducation nationale, des enseignants et des parents des écoles des Iles et Louis-Armand.

Des réunions qui ont placé les enfants et les familles au coeur des préoccupations avec en tête un objectif défini : permettre une rentrée toute en douceur pour les petits écoliers et leurs enseignants.

Enfin, la fusion n'augmente nullement les effectifs de l'école Louis-Armand et permettra de conserver une qualité d'accueil dans les classes, en restauration scolaire et lors des activités périscolaires. Pour cela des aménagements vont être entrepris dans l'école au cours de l'été, comme des travaux de peinture ou des travaux dans les sanitaires.

Il nous reste encore plusieurs mois pour continuer le travail engagé et régler les dernières demandes. Je souhaite à ce titre remercier les parents délégués pour leur engagement et la qualité des échanges constructifs pour le bien-être des familles seyssinoises.

Activités périscolaires, ce qui va changer

Actuellement confiées à l'association LEJS (Loisirs Enfance Jeunesse à Seyssins), dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens arrivant à échéance au mois d'août, les activités périscolaires seront, à partir de septembre 2021, reprises en régie par la mairie.

Un changement qui vise à consolider les liens qui existent entre les politiques publiques en lien avec l'enfance, les familles, la jeunesse, le sport, l'enseignement et la vie culturelle.

Organisées sur trois temps dans l'ensemble des écoles de la commune (le matin, à la pause méridienne et le soir après la classe), les activités périscolaires seront donc demain assurées par des agents municipaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis. LEJS conservera quant-à-elle les activités proposées pendant le temps extrascolaires (centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, pôle jeunesse...) et d'autres actions éducatives toujours en lien avec la commune.

Pour mener à bien ce changement, la commune s'est faite aidée de cabinets d'experts (conseil en gestion et finances locales, accompagnement en ressources humaines...).
L'objectif est de toujours proposer aux familles seyssinoises des activités et un service de qualité tout en assurant une complémentarité éducative.

Aux animateurs de LEJS, la commune a proposé des contrats pérennes et équivalents en termes de salaire et de nombre d'heures travaillées. Un transfert de personnel aura donc lieu dans les mois à venir et des informations régulières sont transmises aux personnes concernées.

Enfin, le taux d'encadrement des enfants reste à l'identique et, pour les familles seyssinoises les tarifs du périscolaire resteront inchangés et les démarches seront simplifiées.

Valérie Violette, ou l'histoire d'un nouveau départ

Arrivée en 2005 sur la commune de Seyssins, en tant que directrice de l'école maternelle Louis-Armand, puis de 2013 à 2021 comme directrice de l'école primaire, Valérie Violette a quitté ses fonctions en février dernier. Elle est depuis remplacée par Laetitia Boulle, professeure des écoles, et Clothilde Rullier, nouvelle directrice.
Valérie, originaire de Bourgogne, a en effet choisi de ne plus exercer dans l'Éducation nationale pour se lancer dans une nouvelle aventure, une nouvelle activité de coach de vie, ou de « coeurdonnière » comme elle aime le dire.
Cette reconversion professionnelle a mûri avec son expérience personnelle. Après une année de formation auprès du coach et conférencier André Roberti, Valérie, fraîchement diplômée, souhaite aujourd'hui aider les autres, les accompagner dans leur quête du bonheur, en s'autorisant à s'aimer soi même et à être aimé. Elle propose donc un accompagnement individuel et familial qui saura redonner confiance aux parents et aux enfants. Etre créateur de sa vie et de son bonheur, tels sont les leitmotivs de cette nouvelle artisane du bien-être.
Bonne continuation !

@Alexandre Louis

Plus d'informations :
valerievioletteccoaching@gmail.com
valerievioletteccoaching
Groupe Facebook : Active le meilleur avec Steph et Val
Téléphone : 06 37 28 86 53

Échanges sur le net

RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

Notre impatience pour nous retrouver est mise à rude épreuve mais foi de RESOTEURS nous poursuivons cependant nos échanges grâce à Internet.
- l'activité écriture a adopté une nouvelle formule qui marche bien
- on parle anglais par zoom, au réseau, chaque lundi
- les deux échanges lectures fonctionnent
- jeu créatif avec initiation d'écriture virtuelle collective passant d'un échange à l'autre
- activités jardin car le printemps arrive à grand pas

Cette période si spéciale que nous vivons aura permis à certains de créer des liens, de se soutenir afin d'être prêts à se retrouver pour toutes les activités culturelles, sportives et autres dès que le gouvernement ainsi que les municipalités autoriseront le retour du « présentiel » associatif.
Nous envisageons une rencontre amicale en plein air avant l'été afin de fêter nos retrouvailles.
Même derrière nos masques n'attendons pas d'être heureux pour sourire, sourions plutôt afin d'être heureux.

Cours à distance

YOGA SEYSSINS

Malgré les restrictions imposées par la pandémie de la COVID 19 et grâce à l'investissement de nos trois professeures, nous avons pu maintenir les cours de yoga à distance soit en audio, soit en vidéo. Tous nos adhérents ont pu, selon leur choix, poursuivre ou pas leur activité à domicile.

Nous avons essayé de rester le plus possible en contact avec eux et attendons avec impatience le moment de la réouverture des salles.

Nous sommes confiants et espérons que la nouvelle saison pourra se réaliser dans de meilleures conditions pour tous. Courant juin, nous ferons le point, et comme à notre habitude, nous pensons débuter les inscriptions.

Hommage

CLUB MOUCHEROTTE

C'est avec beaucoup de peine que les adhérents du club Moucherotte ont appris le décès de leur amie Odette Escalier. Elle laissera dans leur mémoire le souvenir d'une amie affable et toujours de bonne humeur.
Les conditions sanitaires n'étant toujours pas bonnes, le club reste fermé et ne sait pas quand il pourra proposer à nouveau du lien social nécessaire à tous !

Recherche de bénévoles

UT4M

L'organisation de l'Ut4M recherche chaque année plus de 800 bénévoles pour réaliser cette belle aventure qu'est l'Ultra Tour des 4 Massifs. Sans la grande famille des bénévoles Ut4M, organiser un tel évènement serait impossible.
Notre territoire participe à l'Ut4M 2021 qui se tiendra du 15 au 18 juillet.
Nous comptons sur vous pour étoffer leur équipe de bénévoles pour une heure, un jour, voire plus... De nombreuses missions sont à pourvoir, de l'accueil des coureurs à la pose de balisage, en passant par l'animation ou la tenue de ravitaillements. Inscrivez-vous et participez à l'ambiance si particulière de cet événement sportif.
L'organisation s'engage de son côté à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants durant l'événement.
+ d'infos : www.ut4m.fr

@NachoGrez

Festival théâtral 2021

HYMNE AUX SENS

Après une 19e édition annulée en raison de la crise sanitaire, c'est avec beaucoup d'espoir, et d'énergie que tous les acteurs (membres du bureau, comédiens et intervenante) de la Cie se préparent, afin que s'ouvre le 15 mai 2021, la 20e et nouvelle édition de son festival théâtral dans les meilleures conditions possibles. L'ouverture du festival est prévue avec la manifestation « Ribambelle, enfants en scène » par les ateliers spectacle enfants/pré-ados réunis sur une thématique commune autour du western puis, s'ensuivront des projets théâtraux variés, présentés par des comédiens ados et adultes plus confirmés, engagés et investis dans la Compagnie, au sein de l'espace Victor Schoelcher jusqu'au 7 juillet 2021.
Renseignements et réservations :
hymneauxsens@gmail.com

Maintien des cours d'anglais enfants

COURS DE LANGUES

Malgré la fermeture des lieux publics, les cours d'anglais pour enfants les mercredis ont été autorisés. En cette mi-mars nous n'avons pour l'instant pas de perspectives de reprise pour les cours adultes. Espérons qu'avec l'arrivée du printemps nous pourrons rouvrir nos classes d'anglais et d'espagnol. Nous pourrions recréer une classe de débutants en espagnol à partir de septembre, condition requise : être 7 au minimum.
Contact :
aldo.visona@orange.fr

Bouffées d'oxygène en montagne

SEYSSINS SKI DE FOND

Pour Seyssins Ski de Fond, la saison 2020-2021 est marquée par plusieurs annulations et reports en raison de la situation sanitaire et des craintes et contraintes qui y sont associées.
Cependant, quelques sorties ont pu être proposées de janvier à mars : Autrans, Gresse en Vercors, Bois Barbu, La Féclaz et les Saisies.
Ces sorties en car, se sont faites dans le respect des gestes barrières (port du masque, distanciation, une place occupée sur deux)
Elles ont permis à nos skieurs et amateurs de promenades en raquettes de se retrouver avec grand plaisir ! Malgré une météo pas toujours clémente, malgré l'absence de salle hors sacs et malgré les contraintes du couvre-feu, six sorties en car ont pu avoir lieu : une bouffée d'oxygène pour les participants !
Notre Assemblée Générale devrait se tenir le 18 mai 2021 à la ferme Heurard.
Nous espérons pouvoir y accueillir nombreux nos adhérents, pour faire le point ensemble et évoquer les projets à venir.

« Domino », un roman de Christophe Hahn

CAMERA CLUB DAUPHINOIS

Nous sommes fiers de Christophe Hahn qui a profité du confinement pour écrire un magnifique roman dont l'histoire se déroule près de chez nous, quelque part dans le Vercors.
Deux jeunes adolescents se retrouvent les héros d'une aventure dans ce milieu naturel qui nous est si familier et découvrent un ourson orphelin. C'est le début d'une belle histoire qui tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page.
Depuis qu'il est arrivé au caméra club, Christophe a participé à toutes les étapes de la création cinématographique : preneur de son, acteur, co-scénariste, réalisateur, monteur, co-animateur du festival... Aujourd'hui, il a mis à profit les techniques de la vidéo et de la mise en scène pour rédiger ce récit en créant des personnages singuliers et attachants. C'est une très belle réussite.

Si vous voulez plus d'informations sur Domino, le livre de Christophe, rendez-vous sur :
https://www.youtube.com/watch?v=Z7GJOoXKzDY&t=13s

Nouveau site Internet

UNION DES ASSOCIATIONS SEYSSINOISES

L'UAS a décidé de rénover son site internet pour être à la page des nouvelles technologies.
Nous remercions Christian Randanne qui s'est beaucoup investi dans ce travail en effectuant les migrations vers une nouvelle version de "Google site", ce qui a permis de recréer les pages en ajoutant des options, une nouvelle navigation et surtout une totale responsivité (compatibilité PC, tablette, smartphone).
Nous vous invitons à visiter ce nouveau site :
https://sites.google.com/view/uas-seyssins/

Si votre association a un site avec lien sur l'UAS, merci de modifier le lien.
Lors de ce travail de migration, nous nous sommes aperçus que beaucoup de pages associatives n'ont pas été modifiées depuis de nombreuses années.
Nous vous remercions de prendre 5 minutes pour contrôler les informations telles que la composition du bureau de votre page associative et de transmettre les modifications à christian.randanne@gmail.com (06 74 53 42 68).
Ces informations sont capitales, car elles servent de base pour la réalisation de la plaquette « associations » donnée aux habitants en septembre.
En attendant de se revoir.

Le bureau de l'UAS

Voir le bout du tunnel

TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table de Seyssins commence à entrevoir la lumière. En effet, nous avons pu reprendre notre sport favori en extérieur depuis le 21 février. Au programme et avec le respect des gestes barrières :
› Séances d'entrainements pour les jeunes le mercredi et samedi après-midi
› Séances d'entrainements pour les adultes le samedi matin
La participation des joueurs est bien réelle et nous réconforte dans le fait que cette pandémie n'a pas totalement fait oublier notre sport. C'est de bon augure pour la suite. Mais nous sommes encore dans le tunnel, il faut rester vigilant même si la santé financière de l'association nous permettra de ne pas perdre trop de plumes.

L'année 2021/2022 sera une année charnière et nous comptons déjà sur vous pour reprendre l'activité ou la découvrir. Dans ce sens, nous allons mettre en place, dès la réouverture des salles, des séances de découverte mais aussi, à destination des jeunes licenciés, des stages durant les vacances de printemps et durant l'été. Les adultes pourront également venir s'entraîner sur juillet et août.

Nouvelle salle en 2023 :
Dans le cadre du réaménagement de Beauvallet, le TTS gardera sa salle spécifique qui sera rénovée du sol au plafond. Rendez-vous à l'automne 2023 pour une pratique optimale du ping à Seyssins.

Contacts :
Stéphane au 06 48 01 79 75
ou Emilie au 06 78 71 51 00
ttable.seyssins@gmail.com

LEJS

Plus d'infos
lejs.fr
04 76 96 70 31

CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE PRINTEMPS DU 12 AU 23 AVRIL 2021

ACCUEIL DES 3/5 ANS

Cromignons, les Cro-Magnons : Découverte des femmes et des hommes de Cro-Magnon, leurs savoir-faire, leur culture... Comprendre la vie de nos ancêtres. Deux semaines de folie au cœur de la préhistoire.
Évènements
- Mercredi 14 avril : Grotte de Thais – vestiges des hommes préhistoriques
- Mercredi 21 avril : Parcours aventure Trièves – labyrinthe, cabane et parcours dans les arbres (sur inscriptions dans la limites des places disponibles).

ACCUEIL DES 6/14 ANS

L'aventure Fort Boyard ! : Bienvenue à Fort Boyard. Traverse la baie de LEJS et viens jouer avec l'équipe du Fort !
Évènements
- Mercredi 14 avril : Laser game en plein air
- Mercredi 21 avril : WOODCLAN, Bataille de chevaliers avec des épées en mousses, au château fort de Bressieux (sur inscriptions dans la limites des places disponibles).

PÔLE JEUNESSE

Après une longue période de fermeture, le pôle jeunesse est de nouveau ouvert !!!
On accueille les jeunes (11-17 ans) tous les jours de 15h à 17h45 et le mercredi dès 14h.
On vous attend !
Au programme baby-foot, ping-pong, gaming, foot, volley et de nombreuses autres choses vous attendent. Tout ceci dans le respect des règles sanitaires.
Pour le moment pas de soirées pôle jeunesse pour cause de couvre-feu, mais nous de perdons pas espoir pour la fin de l'année!
Le programme des vacances est à retrouver sur notre site lejs.fr. Des activités épatantes pour tous les goûts (attention places limitées).

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les jeunes élus peuvent récupérer leur livre « Le serment des lucioles » au pôle jeunesse entre 15h et 17h45.

LES INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS SE FONT EN LIGNE DEPUIS LE DIMANCHE 21 MARS, ET AU SECRÉTARIAT DEPUIS LE MARDI 23 MARS. PROGRAMME DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.LEJS.FR

SEYSSINS 2020

Notre engagement pour une ville éducative dynamique est l'un des piliers de notre action ce mandat. Après avoir renouvelé le marché de la restauration collective en faisant le choix d'un prestataire résolument tourné vers la qualité des produits, nous travaillons, avec l'association Loisirs Enfance Jeunesse à Seyssins, à **la remunicipalisation des activités périscolaires.** Longtemps confiés à notre partenaire LEJS, certains des temps d'accueil de l'enfant relèvent légalement d'**un service public communal obligatoire, comme l'encadrement de la restauration scolaire.** Cette reprise en régie directe répond aussi à la volonté de donner plus de cohérence au parcours éducatif des enfants, de répondre mieux encore aux attentes des parents, en allégeant le processus décisionnel. Dans ce cadre, tous les salariés qui le souhaitent seront intégrés, sans perte de salaire, au personnel communal. Parce que promouvoir des services de qualité, c'est défendre des parcours d'emploi consolidés. Sans langue de bois. **Les prévisions des effectifs scolaires** dans nos écoles maternelles pour la rentrée 2021 ne laissent aucun doute **sur leur baisse significative.** Après une année scolaire avec deux classes à 15 élèves, et une prévision de rentrée 2021 sans hausse d'effectif, l'école maternelles des Îles ne pourra pas rouvrir ses portes en septembre prochain. De son côté, l'école Louis-Armand connaîtra une fermeture de classe. Après plusieurs rencontres avec l'Éducation nationale, les enseignants, les parents d'élèves, **la fusion des écoles maternelles des Îles et Louis-Armand** s'est légitimement imposée. Nous faisons le choix de considérer cette décision difficile comme une opportunité : l'opportunité pour les équipes enseignantes d'écrire un nouveau projet pédagogique ; l'opportunité pour les Seyssinois de réfléchir à un nouveau projet d'équipement dans le quartier Cœur de Plaine en lien avec nos missions de service public et de soutien à la vie associative.

Pose de panneaux pour la sécurité des enfants aux abords des écoles, végétalisation des cours de ré-création, et, bientôt, pour les plus grands, une version actualisée des « chantiers jeunes » : l'engagement à défendre les conditions d'épanouissement de la jeunesse s'exprime au quotidien.

La majorité municipale autour de Fabrice Hugelé

INVENTONS COLLECTIVEMENT DEMAIN

Quel jeu jouent les élus de la majorité en dehors de Seyssins ?

Trois des élus de la majorité seyssinoise ont d'autres mandats : à la Métro (Fabrice Hugelé, et Nathalie Marguery, adjointe aux finances), ce qui est logique. Comme certains le savent une adjointe de Seyssins est aussi élue et indemnisée à Belfort…. ce qui est irréel !!! Voici quelques nouvelles d'eux car ils sont discrets sur leur action extérieure.

A La Métro les 2 seyssinois ne siègent pas dans le même groupe alors qu'ils sont issus de la même liste. L'un siège dans le groupe En Marche (opposition) et l'autre dans le groupe ACTES (majorité). Lors du dernier conseil métropolitain, le sujet principal était le budget. Un moment décisif où sont déterminées les orientations et les actions à venir. Le groupe En Marche de M. Hugelé, s'est abstenu alors que le groupe de Mme Marguery a voté pour ce budget !

Alors que 80 % des compétences communales sont déléguées à la Métropole, **quelle est la cohérence de telles décisions ?** Les deux élus sont pourtant dans la même majorité à Seyssins et disent être en phase. Mais comment peuvent-ils travailler ensemble ? Se parlent-ils ? Se comprennent-ils ?

Nos conseillers communautaires nous doivent **des explications sur leur comportement** qui relève davantage de la politique politicienne, tout comme Madame De Breza qui cumule toujours son indemnité de maire adjointe de Seyssins…. avec celle du Territoire de Belfort !!

Tout ceci relève d'ambitions personnelles. Pas d'un véritable travail au service des citoyens seyssinois.

Nous attendons des éclaircissements à ce sujet et sur bien d'autres. Des Seyssinois nous interrogent. Ils disent ne recevoir aucune réponse de la municipalité (**accélération de la bétonisation et disparition de terres agricoles sur le Haut du Village, attaques sans précédent contre les associations,** etc.).

A l'heure où la majorité tente de lancer une démarche de participation citoyenne en recopiant nos propositions et en les vidant de leur substance, les Seyssinois attendent des clarifications et ne veulent plus du brouillage des pistes.

Le groupe ICD : Catherine Brette, Eric Grasset, Isabelle Bœuf, François Gilabert, Laurence Algudo.
Pour nous suivre : Pour Seyssins, Inventons Collectivement Demain : https://www.icd-seyssins.fr/

SEYSSINS ENSEMBLE

La dose

Celle que le médecin n'a plus, celle que le pharmacien n'a pas encore, celle parachutée !

Celle interdite à une tranche d'âge ! Celle suspendue qui pose question. Celles, géopolitiques, qu'on aimerait voir boycottées. Celle écartée, refusée, même dans les hôpitaux.

La dose fait polémique.

Elle traduit la perte de confiance dans les instances nationales, européennes, mondiales.

Est-on donc libre de faire de la Covid-19 la première infection nosocomiale[1], de mettre en péril la santé des patients et des personnels eux-mêmes?

En France la devise de nos républiques mentionne Égalité et Fraternité. Il conviendrait de s'en inspirer pour le plus grand bien de tous, faute de quoi on reparlera encore l'année prochaine de la pandémie, au grand dam de nos démocraties essoufflées.

Le premier trimestre est celui du Débat d'Orientation Budgétaire de la commune. C'est un zoom de la situation économique du monde à la commune en passant par l'Europe, la France et la Métropole.

Les prévisions de croissance sont pour le moins optimistes quand on voit aujourd'hui l'activité des entreprises de nombreux secteurs qui ne relèvent pas la tête. Déficits et dettes accrues en sont les conséquences. Grenoble-Alpes-Métropole prévoit une baisse des rentrées fiscales et des recettes d'activité des transports notamment, avec donc des déficits, mais … sans impact financier pour les 49 communes !?!

Cela tient plus de la méthode Coué que d'une vision réaliste.

Seyssins continue comme si de rien n'était.

Le débat budgétaire en Conseil Municipal le 21 mars permet à Seyssins Ensemble d'argumenter ses propositions essentielles pour que la commune évite une… overdose.

[1] infection contractée dans les établissements de soins

Anne-Marie Malandrino et Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com

AVRIL

EXPOSITION

Jusqu'au 24 | Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac
« Papillote » : genèse d'un livre jeunesse
Les étapes de création de l'album jeunesse de Violaine Marlange (croquis, illustrations, originaux...). En partenariat avec le département de l'Isère.
Entrée libre
ℹ 04 76 21 48 47
bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

ATELIER CRÉATIF

Samedi 10| de 10h à 12h
Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac
Fabrication de personnages en famille -
l'illustratri...
ANNULÉ
...cription obligatoire au 04 76 21 48 47
bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

THÉÂTRE D'IMPRO

Samedi 17 | 20h30
Espace Victor-Schoelcher
« Héros et Cie »
D...
ANNULÉ
I...
ℹ tigre-impro.fr

PROJECTION

Mardi 20 | 15h et 20h30
Espace Victor-Schœlcher
« La Nouvelle-Zélande : l'île du Sud ou l'île de Jade »
...
ANNULÉ
...Dauphinois.
Dans le cadre des mardis de la connaissance.
Tarifs : 5 €
ℹ 04 76 21 40 53 - ccdauphinois.fr

THÉÂTRE

Jeudis 22 et 29| 20h30
Vendredis 23 et 30| 20h30
Samedi 24 | 20h30
Dimanche 25 | 17h
Samedi 1er mai | 20h30
Dimanche 2 mai | 17h
Espace Victor-Schoelcher
« Adieu Monsieur Haffmann »
Par la compagnie 23heures24
Mise en scène par Pierre Treille
Tarifs : de 8 à 10 €
ℹ 09 51 14 00 16 - les23h24@gmail.com

THÉÂTRE

Jeudi 29 | 14h15 et 19h30
Le Prisme
« Tout ça, tout ça »
Par la compagnie Soy. À partir de 12 ans
Tarifs : de 7 à 12 €
ℹ 04 76 21 17 57
billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

CONFÉRENCE

Mardi 27 | 19h
Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac
« Prise de parole en public »
Frédéric Desfrenne, fo...
ANNULÉ
...médien, présentera des outils inspirés des techniques du théâtre et du management pour développer nos qualités d'orateurs.
Entrée libre
Inscription obligatoire au 04 76 21 48 47
bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

MAI

THÉÂTRE

Vendredi 7 | 20h30
L'ilyade - Seyssinet-Pariset
« L'Amant »
d'Harold Pinter par la compagnie L'Escabeau
Rendu de résidence. À partir de 16 ans
Participation libre sur réservation
ℹ 04 76 21 17 57
billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

COMMÉMORATION

Samedi 8 |
Monument aux morts – Cimetière du Village
Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Alllemagne nazie

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 | 20h30
Le Prisme
Séance retransmise en direct

THÉÂTRE

Du 13 au 16 |
Le Prisme
« Ribambelle, enfants en scène »
La 20e édition du festival Mosaïque s'ouvrira par cette manifestation réunissant les ateliers spectacle jeune sur une thématique commune.
Ce moment fort sera suivi par sept autres projets théâtraux de la Compagnie Hymne aux sens du 11 juin au 7 juillet.
Tarifs : de 8 à 12 €
ℹ 06 45 12 36 41
hymneauxsens@gmail.com

THÉÂTRE D'IMPRO

Samedi 15 | 20h30
Espace Victor-Schoelcher
« Catch'Impro »
Par la compagnie du Tigre
Participation libre
ℹ tigre-impro.fr

ANIMATIONS SENIORS
Pour le mois d'avril, le pôle seniors du CCAS vous a concocté un programme riche en animations. Ateliers jeux, arts plastiques, écriture, sport.... Découvrez l'ensemble des rendez-vous sur seyssins.fr

La programmation des événements est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et des mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus covid-19.
Merci de votre compréhension.

Il est libre le chat

**Un chat libre est un chat né dans la nature.
Ces animaux errants peuvent parfois être sources de nuisances notamment pendant les périodes de rut (nuisances sonores, jets d'urine malodorante, griffure…).**

Mais ces chats des rues font également partie d'une chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats et de souris. Ainsi, le chat libre, dont le statut est reconnu par la loi et protégé par la Protection Animale, doit faire l'objet d'une stérilisation plutôt que d'être mis en fourrière et euthanasié après le délai de garde réglementaire. Pour cela, la commune, en partenariat avec les bénévoles de l'association « L'école du chat libre de Grenoble et agglomération », s'est engagée a stériliser, identifier et relâcher les chats errants sur les lieux où ils ont été capturés, conformément à l'article L.214-5 du code rural.
Les chats seront donc capturés dans les lieux publics de la commune par l'association, puis transportés dans un cabinet vétérinaire de l'agglomération afin de procéder à la stérilisation et à l'identification par tatouage et pose d'une puce électronique. Gardés quelques jours sous-surveillance dans les locaux de l'association, les chats libres sont ensuite relâchés sur le lieu de capture.

À noter : certains chats capturés se révèlent être des chats domestiques, perdus ou abandonnés, qui ne doivent pas être confondus avec les chats libres. Ils ont besoin de retrouver un foyer, c'est pourquoi l'association ne remet en aucun cas dans la rue un chat domestique trouvé.

Pour signaler un chat errant, merci de contacter l'association L'école du chat libre de Grenoble et agglomération » au 06 71 98 48 29.

Plus d'infos :
contact@ecoleduchat-grenoble.fr
ecoleduchat-grenoble.fr

Haro sur… le moustique tigre

Le moustique tigre, installé en France depuis plusieurs années, est une espèce invasive qui peut générer quelques désagréments au quotidien et, dans certains cas être vecteur de maladies.
Identifiable grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et les pattes, ce moustique peut piquer plusieurs fois de suite. De petite taille, ses piqûres n'en sont pas moins douloureuses. Pour lutter efficacement contre ce nuisible, un seul mot d'ordre « Pas d'eau, pas de moustique ».
Retrouvez ici quelques gestes simples pour lutter contre la prolifération du moustique tigre :
› Coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux… videz-les au moins une fois par semaine.
› Récupérateurs d'eau, bidons… couvrez-les hermétiquement.
› Seaux, arrosoirs, jouets d'enfants… rangez-les à l'abri de la pluie.
› Gouttières, chéneaux… curez-les régulièrement.
› Bassins d'agrément et fontaines… introduisez-y soit des poissons rouges, soit des grenouilles !

Bon à savoir : Les bassins, mares et lentilles installés sur la commune ne sont pas des lieux propices à la prolifération du moustique. Les grenouilles, crapauds, libellules et chauve-souris sont nos alliées dans la lutte contre cet insecte.
Attention, les poissons ne sont pas les bienvenus dans ces mares car ils detruisent la biodiversité de nos espaces.

Pour signaler sa présence
signalement-moustique.fr
Auprès des services de la commune :
seyssins-moustique@mairie-seyssins.fr

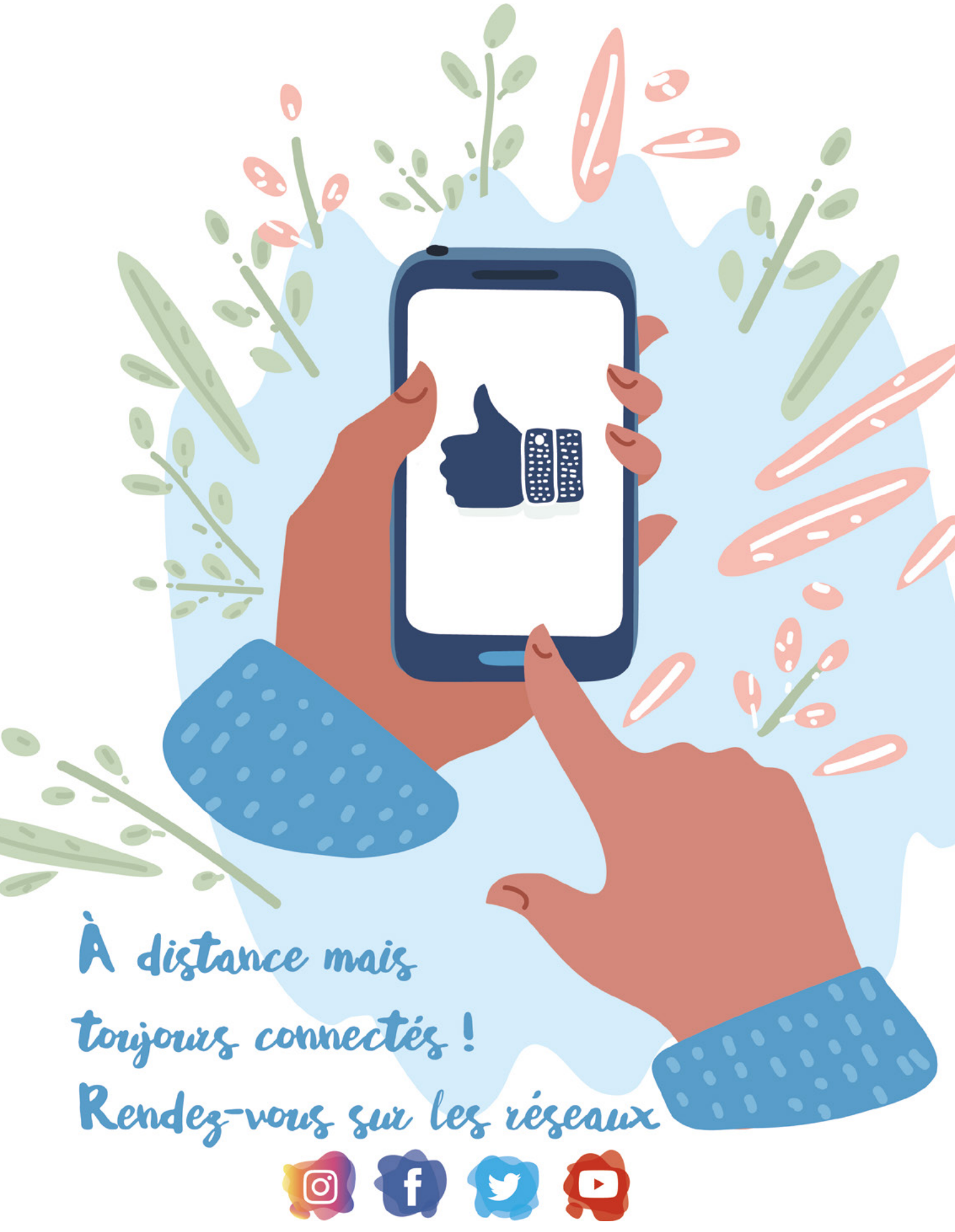
À distance mais
toujours connectés !
Rendez-vous sur les réseaux